

# COMMUNE DE POTIGNY

## Compte-rendu sommaire du Conseil Municipal du 21 mars 2016

---

**Présents :** M. Kepa, M. Roussel, M. Defenouillère, M. Benoît, M<sup>me</sup> Maunoury, M<sup>me</sup> Bouteiller, M. Perrier, M<sup>me</sup> Knedlik, M<sup>me</sup> Kiszko, M. Gasnier, M<sup>me</sup> Sauvée, M. Bérel, M<sup>me</sup> Prosper, M<sup>me</sup> Besançon, M<sup>me</sup> Sohier, M. Faucher.

- Dépôt de deux dossiers éligibles à la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux 2016, concernant la réfection de la Rue du Village, tronçon n° 3 (174 817,25 € HT), ainsi que la construction du vestiaire/foyer pour les associations sportives (116 000 € HT).
- Demande de subvention dans le cadre du nouveau programme « Dotation de Soutien à l'Investissement Local », pour la construction de la future Maison des Loisirs. Coût prévisionnel de l'équipement : environ 900 000 € HT.
- Décision de demander à la Caisse d'Allocations Familiales du Calvados le renouvellement du Contrat Enfance-Jeunesse qui est arrivé à échéance le 31/12/2015.
- Autorisation donnée à Monsieur le Maire de signer la régularisation notariale de la servitude consentie au SDEC Energie pour l'installation du nouveau transformateur de la Rue du Village (parcelle ZD n° 215).
- Attribution d'un nouveau nom de rue : « Impasse du Couchant » pour la desserte intérieure du lotissement « Le Clos du Village ».
- Création d'un poste de « Garde champêtre chef » au 01/01/2016, suite à l'avancement de grade d'un agent communal.
- Information au titre de la délégation permanente de signature de Monsieur le Maire : signature du marché de l'entreprise GUERIN (lot « Peinture »), dans le cadre des travaux de restructuration/extension de l'école maternelle. Montant HT : 40 912,04 €.
- Refus de participer aux dépenses de bornage des consorts TANGUY, engendrées par la cession d'une bande de terrain à la Commune, à l'occasion de la viabilisation du lotissement « Résidence de la Mine ».
- Accord pour une participation de 1 100 € aux frais d'arpentage du terrain (86 m<sup>2</sup>) cédé à la Commune par Monsieur BIDAULT, Rue du Tais/Rue du Village. (Décision prise à la majorité : 1 voix contre et 1 abstention).

### Questions et informations diverses :

- rappel de la réglementation interdisant les feux de broussailles et limitant les horaires de tonte des pelouses (M<sup>me</sup> Besançon) ;
- problème des passages piétons insuffisamment matérialisés (M<sup>me</sup> Besançon) ;
- remarques sur la superficie des « dents creuses » recensées par le document de synthèse issu de la première réunion des personnes publiques associées à la révision du P.O.S. en P.L.U. (M. Gasnier) ;
- recherche de bénévoles par l'association des parents d'élèves (M<sup>me</sup> Sohier/M. Faucher).

Séance levée à 20h00.